

Directeur ou directrice du programme d'études — Rôle et responsabilités

Le directeur ou la directrice du programme d'études est responsable de diriger et de superviser tous les aspects de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme d'études médicales de premier cycle par les moyens suivants : surveillance et revue systématiques, révisions et mises à jour, ainsi que propositions d'approches innovatrices en matière d'apprentissage.

Le directeur ou la directrice du programme d'études relève du Vice-doyen aux Études médicales de premier cycle de la Faculté de médecine.

Charge de travail : 3 jours par semaine

Attributions

1. Conseiller et faire un rapport sur tous les aspects et les questions en lien avec le Programme d'études médicales de premier cycle de la Faculté de médecine et en faciliter la mise en œuvre.
2. En tant que président du Comité de révision du programme d'études, le directeur dirige un processus de révision du cursus conforme aux normes du Comité d'agrément des facultés de médecine du Canada (CAFMC) pour veiller à maintenir et à améliorer la qualité du cursus médical de premier cycle.
3. Analyser des résultats en utilisant les données du Conseil médical du Canada, des Études médicales postdoctorales, du Questionnaire à l'intention des diplômés canadiens et d'autres sources pour faciliter la révision du cursus.
4. Veiller à ce que des activités professionnelles acquises (APA) soient incluses dans le cursus afin de préparer tous les diplômés en médecine à faire la transition de l'école de médecine à la résidence. Vérifier que les objectifs du cursus correspondent à ceux de l'examen d'aptitude du Conseil médical du Canada. Veiller à ce que la matière du cursus reflète les besoins actuels de la société et corresponde au mandat de responsabilité sociale des Études médicales de premier cycle.

5. Superviser toutes les demandes de nouveaux objectifs et de révision d'objectifs de même que le processus de création d'objectifs et de révision systématique et régulière.
6. Présenter diverses approches pédagogiques innovatrices afin d'offrir la meilleure expérience étudiante possible et faire des recommandations relativement aux objectifs d'apprentissage généraux et à l'assurance de la qualité du cursus.
7. Prêter assistance à l'école conjointe de médecine à Shanghai dans la mesure du possible.
8. Travailler en étroite collaboration avec le Vice-doyen aux Études médicales de premier cycle, les directeurs et directrices du préexternat, les directeurs et directrices de l'externat, le directeur ou la directrice de l'évaluation, le directeur ou la directrice de la responsabilité sociale et tous les sous-comités du Comité du programme d'études de premier cycle pour assurer l'intégration efficace de divers composantes et aspects du cursus ainsi que l'utilisation de méthodes d'évaluation appropriées.
9. Travailler en étroite collaboration avec les experts de contenu à tous les niveaux du programme d'études de premier cycle afin d'améliorer la mise en œuvre des divers volets d'apprentissage.
10. Se tenir au courant des innovations en perfectionnement professionnel en faisant de la recherche sur les tendances et les nouveautés en pédagogie et faire des recommandations relativement aux objectifs d'apprentissage généraux du cursus.
11. Travailler en étroite collaboration avec les Affaires francophones pour veiller à ce que les étudiants du volet francophone reçoivent une formation de qualité et équivalente à celle des étudiants du volet anglophone.
12. Promouvoir l'utilisation de diverses techniques d'apprentissage actif.
13. Représenter les Études médicales de premier cycle au Comité de planification du perfectionnement du corps professoral en recommandant des programmes de formation pour améliorer l'efficacité et l'efficacité de l'enseignement.
14. Collaborer avec le Bureau de perfectionnement du corps professoral pour mettre au point des formations pour les enseignants dans des domaines reliés au cursus des Études médicales de premier cycle.

15. Siéger au Comité du programme d'études de premier cycle.
16. En tant que membre de tous les comités d'unité, assister et participer activement aux réunions post-unité et aux réunions de planification d'unité afin d'assurer la continuité et la coordination entre les unités. De plus, servir de liaison entre le Comité de révision du programme d'études et les différents comités d'unité.
17. Aider et appuyer le Vice-doyen aux Études médicales de premier cycle dans le recrutement et l'orientation des nouveaux responsables du programme d'études.
18. Sur la base d'évaluations et de vérifications, aider à donner de la rétroaction aux membres du corps professoral. Aider les directeurs et directrices de département et les dirigeants et dirigeantes du Bureau de perfectionnement du corps professoral à établir un plan de mesures correctives pour les enseignants qui reçoivent des évaluations insatisfaisantes.
19. Présenter, sur demande, de la documentation pour l'agrément.
20. Représenter le Vice-doyen aux Études médicales de premier cycle à des réunions et à des présentations pertinentes, au besoin.
21. Présenter un rapport annuel (une exigence d'agrément) au Vice-doyen aux Études médicales de premier cycle et au Comité du programme de premier cycle.

Révisé le 26 juillet 2016

